

Prématuration



Cette phase permettra de voir si votre invention peut être protégeable et répondre à des attentes, à un besoin de l'environnement socio-économique (entreprises, associations, collectivités, grand public...) et donc si elle revêt tous les critères pour un investissement en maturation.



Nous aurons besoin de vous pour :

- ✓ Garantir la confidentialité
- ✓ Échanger avec l'équipe projet
- ✓ Transmettre les informations scientifiques
- ✓ Avancer sur la preuve de concept si nécessaire
- ✓ Rédiger la documentation scientifique
- ✓ Élaborer le programme de maturation
- ✓ Participer à la présentation du projet en comité d'investissement
- ✓ Valider la stratégie de protection propriété intellectuelle/valorisation



Notre accompagnement consistera à :

Gestion de projet

- ✓ Fournir des moyens permettant d'atteindre le niveau de maturité attendu
- ✓ Rédiger et préparer le dossier d'investissement
- ✓ Monter le programme de maturation (planning, budget)
- ✓ Présenter et défendre le projet au comité d'investissement (CI) et au conseil d'administration (CA) (si budget \geq 120 k€)

Juridique

- ✓ Analyser le contexte juridique
- ✓ Rédiger l'ensemble des documents juridiques

PI (Cf. fiches PI)

- ✓ Analyser la DI (état de l'art, brevetabilité)

- ✓ Définir une stratégie de protection PI
- ✓ Financer et accompagner la rédaction et le dépôt des titres (brevets...)

Développement Business

- ✓ Analyser le marché
- ✓ Prospecter
- ✓ Définir une stratégie de valorisation

Les livrables :

- ✓ Analyse PI + stratégie de protection et de valorisation
- ✓ Analyse marché + retours prospect
- ✓ Analyse juridique + documents juridiques
- ✓ Dossier d'investissement + programme de maturation + présentation au CI

